

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité environnementale				
Date de réception :	Dossier complet le : N° d'enregistrement :				
	1. Intitulé du projet				
Construction d'ombrières photovoltaïques	s sur le site logistique de GEFCO à Marckolsheim (67)				
2. Identification du	u (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)				
2.1 Personne physique					
Nom	Prénom				
2.2 Personne morale					
Dénomination ou raison sociale	GEFCO FRANCE SAS				
Nom, prénom et qualité de la personne	CELINE GICQUEL DIRECTEUR IMMOBILIER				
habilitée à représenter la personne morale					
RCS / SIRET 7 8 9 7 9 1 4	6 4 0 0 0 1 7 Forme juridique				
Joigne	ez à votre demande l'annexe obligatoire n°1				
3. Categorie(s) applicable(s) du table	au des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet				
	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie				
N° de catégorie et sous-catégorie	(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)				
Rubrique 30	Installation d'ombrières photovoltaïque d'une puissance égale ou supérieure à 250				
	kWc				
9					
	4. Caractéristiques générales du projet				
	laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire				
4.1 Nature du projet, y compris les évent					
rayonnement solaire sur la commune de N	oitation d'ombrières photovoltaïques visant à produire de l'électricité à partir du				
Cette construction comprend l'installation					
- de structures de type ombrière					
- de modules photovoltaïques					
- de bâtiments techniques comprenant de	s équipements électriques (onduleurs/transformateurs)				

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

#### 4.2 Objectifs du projet

Le projet répond à plusieurs objectifs dont les principales composantes sont les suivantes :

- Production d'électricité verte
- Valorisation du terrain
- Amélioration du confort des salariés
- Protection contre les intempéries
- Promotion des Energies Renouvelables

Cette opération permettra à GEFCO de poursuivre son engagement dans sa politique de Développement Durable et de développement des énergies renouvelables et participe à la réalisation des objectifs fixés par la loi de transition énergétique.

# 4.3 Décrivez sommairement le projet

#### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet concerne la zone de stockage des véhicules du site logistique de GEFCO à Marckolsheim.

La construction de l'installation prendra en compte les règles de sécurité et d'accessibilité ainsi que l'intégration paysagère du projet au sein de la zone.

La construction de l'installation, dès lors que toutes les approbations auront été obtenues se déroulera en plusieurs phases :

- Préparation du site
- Construction des ombrières
- Pose des modules photovoltaïques
- Construction des bâtiments techniques comprenant des équipements électriques (onduleurs/transformateurs)
- Installation des composant électriques
- Gestion des déchets de chantier

#### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le contractant prendra en charge la centrale photovoltaïque au moment de sa mise en service et procédera à l'ensemble des actions permettant de garantir, pendant toute la durée de vie de l'ouvrage, la sécurité des biens des personnes, la pérennité et la performance de l'installation.

Sécurité des biens et des personnes :

Des contrôles systématiques seront réalisés sur les moyens d'accès, les équipements de sécurité et les matériels incendie présents sur l'ouvrage. Ces examens seront couplés aux contrôles réglementaires imposés par la réglementation française. Ces contrôles seront effectués par des organismes agrées.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?  La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).  - Permis de construire					
- 1 emis de constraire					
4.5 Dimensions et caractéristiques du pr	rojet et superficie globale de l'opération - préciser l	es unités de mesure utilisées			
Grande	eurs caractéristiques	Valeur(s)			
Puissance de la centrale Surface d'emprise du projet		10 MWc environ 96 000 m <sup>2</sup>			
Hauteur de point bas :		3.5 m			
Hauteur du point :		5.15 m			
4.6 Localisation du projet					
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques Long. <u>07°3</u>	5'30"44E Lat. 48°10'05"43N			
Zone portuaire et industrielle 67390 MARCKOLSHEIM		_'"_ Lat°'"_ _'"_ Lat°'_"_			
Jo	ignez à votre demande les annexes n° 2 à	6			
4.7 S'agit-il d'une modification/extension 4.7.1 Si oui, cette installation ou environnementale?	on d'une installation ou d'un ouvrage existant ? cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évalua	Oui Non X			
4.7.2 Si oui, décrivez sommairement différentes composantes de votre p indiquez à quelle date il a été autor	rojet et				

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

# 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :		Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	X		Le parking et les bâtiments sont situés dans une zone ZNIEFF2.
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		$\boxtimes$	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	$\boxtimes$		Plans nationaux d'actions - Zonages hamster - Aire de reconquête et Aire historique
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		×	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		$\boxtimes$	Le site est hors zone humide FR7200025 - RHIN SUPERIEUR/OBERRHEIN

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?  Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	X		Puits Sandgrube
Dans un site inscrit ?		$\boxtimes$	lle du Rhin à 700m
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	X		Directive Oiseaux (ZPS) à 20m Directive Habitats (ZSC et SIC) à 20m
D'un site classé ?		$\boxtimes$	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Non Oui Incidences potentielles Appréciez sommairement l'impact potentiel Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? |X|Si oui, dans quel milieu ? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications |X|prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire X en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les |X|ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible L'éclairage nocturne sera adapté afin de limiter les impacts sur l'avifaune d'entraîner des pouvant survoler le site. perturbations, des dégradations, des Aucune dégradation/suppression d'espaces verts engendrée par la création destructions de la des ombrières PV.  $\times$ biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? La fonctionnalité environnementale entre le site Natura 2000 le plus proche Milieu naturel Si le projet est situé et la zone d'étude est très faible, notamment eu égard à la nature du sol dans ou à proximité (enrobés bitumineux), aux activité humaines sur le site et en l'absence de d'un site Natura corridor écologique entre ces secteurs. 2000, est-il  $\boxtimes$ susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard

de Données du site ?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	×	Pas d'enjeu particulier car le site est industrialisé/anthropisé, le parking est d'ores et déjà bitumé (il n'y aura aucune extension).
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X	Non, le projet se situe en zone urbanisée, les ombrières seront implantées sur un site déjà artificialisé
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	$\boxtimes$	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	$\boxtimes$	Aucun trafic supplémentaire.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	$\boxtimes$	Aucune nuisance sonore.

The property				Aucune nuisance olfactive
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par		$\times$	
	des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ?		X	Aucune vibration
	Est-il concerné par des vibrations ?		$\boxtimes$	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	$\boxtimes$		L'éclairage nocturne sera adapté afin de limiter les impacts sur l'avifaune pouvant survoler le site
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		$\boxtimes$	
				Pas de rejets polluants
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		$\boxtimes$	
				Les écoulements ne seront pas modifiés.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		$\boxtimes$	
Emissions				Aucun effluent, ni déchet à caractère dangereux
	Engendre-t-il des effluents ?		$\boxtimes$	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		×	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?			
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	$\boxtimes$		L'impact du projet peut-être considéré comme positif : - amélioration du confort des usagers - implantation sur un espace artificialisé - développement des énergies renouvelables
6.2 Les incide approuvés	ences du projet identi ; ? Non X Si oui, décriv			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou :
6.3 Les incide	nces du projet identifi	ées au	6.1 so	nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
	Non X Si oui, décri			

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets
négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre
une annexe traitant de ces éléments) :

Les contraintes réglementaires seront respectées (reculs/limites ou voies...)

Les enjeux environnementaux et paysagers seront pris en compte aux différentes étapes du projet.

## 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Suite aux analyses réalisées sur la zone d'implantation (servitude - sensibilité - risques), il n'apparaît pas d'effets négatifs sur l'environnement. Ainsi, nous estimons que ce projet peut être dispensé d'étude d'impact sur l'environnement.

Par ailleurs, les sensibilités climatiques, sismiques et incendie seront prises en compte et les installations seront contrôlées afin d'en respecter les préconisations.

### 8. Annexes

## 8.1 Annexes obligatoires

г		T Annexes obligatoires						
	Objet							
	1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - ${\bf non\ publié}$ ;	X					
	2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X					
	3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	$\boxtimes$					
	4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	$\boxtimes$					
	5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	$\boxtimes$					
	6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.						

8.2 Autres o	nnexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire
Veuillez cor parties aux	npléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les quelles elles se rattachent
	Objet
	9. Engagement et signature
Je certifie su	l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus
Fait à	Courbarie 10 7/01/2019.
Signature	